

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HOMMAGES ET PATRIE

PRIX

du
JOURNAL,
Rue du 25 Mai n. 67.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête excepté. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, ou au domicile des annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés franco.

de
L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Mercredi 7. — Passage du Tago (Espagne) par le général Bourmont (1823).
Prise d'Assiote (Bavière) par le général Kellerman (1798.)

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE
du Patriote Français sont transportés, à dater
du 1er mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

Nous recommandons aux méditations de M. Pichon et de M. Massieu de Cerval la pièce suivante :

Les marins de l'Escadre Française étant descendus à terre, sur la demande du Gouvernement Oriental pour défendre au besoin la ville de Montevideo contre les forces de l'ennemi commun, le gouverneur de Buenos-Ayres, les français qui se sont présentés, et ceux qui voudront se présenter pour prendre les armes et se réunir à eux sous le Pavillon National sont invités à se rendre demain dimanche à 11 heures du matin sur la grande Place ou les jours suivants chez M. le Consul de France.

Montevideo le 12 Octobre 1839.

L. BLANC.

Buchet Martigny.

R. Baradere.

FETTERTON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

PREDICTIONS.

(Suite).

— Ah! si mon ami Saint-Laurent n'était pas mort!

— Qu'est-ce que ce Saint-Laurent? N'était-ce pas un ancien officier d'ordonnance de l'empereur?

— Oui!

— Celui-là a eu du crédit, c'est vrai, mais d'autres lui ont succédé qui n'en ont pas moins que lui. Venez ce soir.

— Dans quel costume?

— Parbleu! comme vous voilà. En uniforme avec votre décoration et vos béquilles. C'est une tenue qui sera enviée par plus d'un de vos voisins.

Le soir, la petite salle de spectacle des Tuileries offrait à mes yeux un tableau d'une variété et d'une richesse

(Extrait de Britannia.)

ROSAS ET SON SYSTEME.

LES AGENTS ÉTRANGERS. — LE COMMANDEUR PURVIS — D. MANUEL URIBE. — LE BRITISH-PACKET ET LA GACETA MERCANTIL DE BUENOS AYRES.

Voir les Nos. des 1er, 2, 5 et 6 juin.

« La proscription et le gibet ont décimé la population autrefois si riche de Buenos-Ayres; les confiscations ont appauvri ceux qui n'ont pas émigré; les folles dépenses d'une guerre civile injustifiable et de deux guerres étrangères, provoquées avec intention par Rosas, ont annihilé la valeur de la monnaie en circulation; la dette intérieure qui, en 1827, n'arrivait pas à treize millions et demi de piastres, monta, dix ans plus tard, à plus de trente-six millions (1); la guerre occupe tous les bras qui, auparavant, préparaient, réunissaient, conduisaient et livraient à l'Européen les produits du pays; l'étranger vit en dehors de la protection de la loi comme l'habitant du pays, parce qu'aucune loi ne peut protéger personne où la volonté de celui qui commande est officiellement reconnue pour unique loi. Ce système (prétez-nous votre attention, car ce que nous affirmons le mérite), ce système dure depuis quatorze ans; chaque jour on annonce qu'on va recueillir les fruits de la paix et de l'ordre, et chaque jour ce temps est reculé, parce que, chaque violence, chaque confiscation, chaque boucherie augmente les haines et le désir de la vengeance: ne mettez-vous pas un terme à ce système, vous qui le pouvez faire? »

Oh! nous ne pouvons pas en douter, les ca-

(1) Voyez sir Woodbine Parish, page 334 à 186. Les fonds publics, qui représentent la dette intérieure consolidée, montaient à 13,360,000 piastres, en septembre 1827; et, au commencement de 1837, ils montaient à 35,917,166 piastres. — Augmentation en dix années, 22,557,160.

se incomparables. L'impératrice étant indisposée, l'empereur occupait seul une grande loge située en face de la scène. Derrière lui se tenaient debout le grand-maréchal, le major-général de la garde, les aides-de-camp de service, les chambellans et les pages. Dans les loges de côté les plus rapprochées de celle de Napoléon, se trouvaient les princesses et les princesses de la famille impériale; à droite de la scène était la loge des ambassadeurs; à gauche et en face, celle des ministres français. Les autres loges étaient occupées par les dames de la cour resplendissantes de fleurs et de diamans. Les femmes des maréchaux, des sénateurs, des membres du corps diplomatique, des ministres, des hauts fonctionnaires, etc., y faisaient assaut de grâce, de jeunesse, de beauté et de parure. Le parterre était rempli de généraux et de grands officiers de la maison civile et militaire de l'empereur. Quant aux secondes loges et au cintre, toutes les places étaient occupées par des personnes qui, comme moi, avaient obtenu des billets. Les huissiers du palais faisaient l'office de contrôleurs. MM. les pages remplissaient les fonctions d'ouvriers. Pendant les entr'actes qui furent très courts; des valets de pied, en grande li-

binets européens aura ent arrêté, il y a longtemps, ce torrent de barbarie, si leurs représentants leur eussent parlé ce langage. Une preuve évidente de cette vérité, c'est la décision dernièrement et tardivement adoptée par la France et l'Angleterre de s'employer à mettre un terme à cette guerre d'extermination et d'opprobre. Les énormes abus de ce système se sont accrues à tel point qu'ils ne sont ignorés d'aucune partie du monde civilisé: les intérêts individuels, trappés de mort, ont trouvé de l'écho dans tous les marchés, dans tous les centres qui produisent et fabriquent; et les cabinets ont vu, en définitif, que les accusations que leurs agents leur dépeignaient comme des exagérations de la haine de parti, étaient réellement des vérités. C'est pour cela qu'ils se sont décidés à employer leur influence pour terminer cette lutte.

Et quelle est, maintenant même, la conduite des agents qui représentent à Buenos Ayres ces deux cabinets? Nous avons, pour la juger, leurs propres actes officiels: ce sont eux qui parlent, qu'ils se garantissent bien de nous dire que nous manquons à la vérité.

Ils offrent à Rosas la médiation combinée des deux premières puissances de l'Europe. Il avait le droit de ne pas l'accepter: il pouvait le faire sans offenser personne, décentement et honorablement. Mais s'eût été imiter les gouvernements civilisés; il était nécessaire de ne pas démentir la barbarie du système: et Rosas repoussa la médiation au moyen de la note du 15 octobre 1842: document unique dans les annales de la diplomatie, rédigé dans ce style indécent et frénétique, dans lequel Rosas parle aux coryphées de sa Mashogue; document, dans lequel l'un des gouvernements, auxquels la médiation était offerte, et que les médiateurs reconnaissent comme constitué, légal et ami, est traité par l'autre avec ces expressions incroyables qui composent le dictionnaire de la populace de Buenos-Ayres; document, que tout diplomate, pour sa dignité, devrait reje-

trée, circulèrent partout, distribuant avec profusion des gâteaux et du punch.

Dès le commencement du spectacle, qui avait été pour moi la chose la plus indifférente, une femme jeune encore avait attiré toute mon attention. Sa ressemblance avec Mlle Eulalie, avec la veuve de mon ami Saint-Laurent, veuve-je dire, m'avait intrigué. Quoique cette dame me parût avoir pris de l'embonpoint, je ne pouvais douter que ce fût elle. Je m'adressai à mon voisin de droite, que je jugeai être un chambellan de LL. MM., à son habit rouge brodé d'argent. — Cette dame, lui dis-je, n'est-ce pas la baronne de Saint-Laurent?

— Non, monsieur, c'est la duchesse de Gatziano.

— Ah! je croyais cette dame veuve d'un officier-général que j'ai beaucoup connu autrefois.

— Elle a été veuve en effet, mais elle s'est remariée l'année dernière avec le duc de Gatziano, ministre plénipotentiaire du royaume d'Italie.

J'étais assis à l'entrée du parterre, où je m'étais placé en ma qualité d'officier amputé; je sortis pendant l'entr'acte pour prendre l'air. Je rencontrai dans le couloir l'obligeant ami qui le matin m'avait donné le billet. Il me

ter comme un outrage grossier ; et qui cependant fut admis sans aucune observation, et aussitôt publié officiellement par Rosas, comme un monument de son insolence la plus éhontée, et de l'humble tolérance des diplomates qui l'ont accepté.

C'était peu que cette insulte : Rosas voulait que son refus de médiation fut accompagné de mépris et de menace : cela était plus conforme au système. Il communiqua sa correspondance avec les médiateurs à cette réunion d'hommes perdus qu'il appelle représentants de la province, et qui naturellement approuvèrent sa conduite, et lui accordèrent un *voto de gratias*.

Cependant ces représentants vomissaient des insultes et des menaces contre les étrangers, dans des discours que Rosas eut le soin de publier officiellement ; la populace de Buenos-Ayres, commandée par la police, et avec la musique militaire des corps de ligne, parcourait les rues des Buenos-Ayres, en poussant des cris de mort contre les étrangers, et contre les amis de Rivera, en les menaçant, et en passant avec intention par la demeure des ministres médiateurs. (1)

Que ce fut Rosas qui ordonnait et dirigeait ces insultes, ces menaces, conduites ordinaires des gouvernements absurdes et criminels, c'est un fait évident pour tous ; mais les ministres plénipotentiaires médiateurs le reconnurent et le déclarèrent eux-mêmes. M. Mandeville, en se plaignant par sa note du 18 novembre s'exprime ainsi : « Les réunions d'individus, qui accomplissaient ces actes, marchaient accompagnées d'employés civils et militaires : si ces actes eussent émané seulement de la populace de la ville, le ministre n'eut pas importuné le gouvernement sur ce point ; mais ils ont été permis en présence d'employés du gouvernement, dont le devoir est de contenir et de réprimer ces démonstrations populaires de vengeance féroce contre des étrangers innocents. » — M. le comte de Lurde, dans des termes différents, exprima les mêmes plaintes, dans sa note de la même date.

Il n'était pas moins notoire que les menaces et les insultes étaient aussi adressées spécialement aux ministres médiateurs. Ce qui le

(1) Tous ces faits résultent des notes de MM. Mandeville et de Lurde, du 18 novembre 1842, publiées officiellement dans la *Gazette Mercantile* du 15 décembre. — C'est dans ce journal qu'on trouve tous les documents de cette honteuse négociation.

demanda si je n'avais pas fait quelques bonnes rencontres relativement à ma pétition.

— Oui, lui dis-je, mais il y a trop longtemps que j'ai perdu de vue cette personne ; je n'oserais m'adresser à elle.

— Qu'importe ! ne soyez pas si scrupuleux. D'un jour à l'autre un ordre de l'empereur peut la renvoyer à son corps.

— C'est une duchesse !

— Vraiment ! laquelle donc ?

— La duchesse de Gatziano, la veuve de mon ancien ami le général Saint-Laurent, dont je vous parlais ce matin.

— C'est l'empereur qui l'a mariée en secondes nocces à l'île d'Elbe. Je me charge de vous présenter. Après le spectacle, trouvez-vous dans le salon d'attente qui précède le grand vestibule. La duchesse est très riche, très obligeante ; elle a un grand crédit. Avez-vous votre placet ?

— Il est dans ma poche.

— Très bien ! Au revoir.

Le spectacle achevé, je suivis la duchesse de Gatziano, qui, arrivée dans le salon d'attente, s'assit auprès de quelques femmes en attendant qu'on vint lui annoncer sa voiture ; mon protecteur me conduisit en face d'Eu-lalie et lui dit : — Madame la duchesse me permettra-t-elle de lui ramener un réfractaire ?

preuve, c'est que la police dirigeait la populace pour la faire passer par les légations, et les ministres eux-mêmes reconnurent qu'il en était ainsi. M. Mandeville disait dans sa note : « On a vociféré des cris de mort contre les étrangers et les amis de Rivera, et dans cette dernière classe les puissances alliées sont comprises, puisqu'elles sont alliées des deux partis belligérants. »

Il était donc d'une évidence, officiellement reconnue, que l'officieuse bonté, pleine d'humanité et d'honneur, avec laquelle la France et l'Angleterre avaient offert leur médiation, pour arrêter le torrent de sang qui épuise deux peuples malheureux, avait été considérée hostilement par Rosas, et qu'il répondait par des insultes grossières et des menaces alliées aux ministres chargés de cette médiation, et aux sujets des nations qui l'offraient. Ou trouver une révélation plus éloquente du système de Rosas ? Y aura-t-il jamais une occasion plus sérieuse pour commander le respect à ce chef insolent, et lui apprendre à savoir traiter avec des hommes et des peuples civilisés ?

Mais non : les agents français et anglais se contentèrent, d'adresser aux ministres de Rosas une pétition pour que des scènes aussi indignes ne se renouvelassent point, et tous deux mirent le plus grand soin à exprimer leur confiance dans la haute position et l'intégrité de Rosas, et dans les franches et bienveillantes explications qu'ils avaient reçues de lui en d'autres occasions. A Montevideo, où la liberté d'écrire est une vérité constitutionnelle, l'un de ces mêmes agents s'était plaint, quelque temps auparavant, d'articles publiés dans le *Nacional* contre la politique française, et le gouvernement eut la coupable conscience de retirer au journal sa protection et son appui par un décret public.

A Buenos-Ayres, où personne ne se meut sans la volonté du dictateur, des employés civils et militaires commandent la lie de la populace, et vont insulter et menacer, à la porte même de leurs demeures, les ministres plénipotentiaires de France et d'Angleterre. Et pas une réclamation contre ces employés, pas une pétition pour exiger le châtiement de leur crime, pas une satisfaction, même verbale, n'est demandée par les hauts personnages qui gardent, dans la Plata, l'honneur de deux grandes nations.

Bien plus : ils reconnaissent officiellement que les insultes adressées aux amis de Rivera sont

Je saluai avec la grâce d'un homme qui n'a qu'une jambe. Eu-lalie m'accueillit avec bienveillance. Je lui remis mon placet ; elle s'en chargea en m'assurant qu'elle me recevrait avec plaisir le lendemain matin.

Resté chez moi, je réfléchis à ce qui venait de m'arriver, et je me rappelai alors les prédictions du magicien de Tyrol, qui se trouvaient réalisées à la lettre. Tout cela me préoccupa tellement que toute la nuit je ne rêvai que magiciens, apparitions, boulets de canon, duchesse et diableries.

Le lendemain, je me présentai à l'hôtel de la duchesse de Gatziano, faubourg Saint-Honoré. Elle me reçut dans un négligé à la mode du temps : des pantoufles de tricot de soie ; un peignoir de cachemire blanc qui dissimulait sa taille devenue un peu forte, et un petit voile d'Angleterre posé en marmosette sur sa tête blonde. Elle s'excusa avec une spirituelle coquetterie de ce qu'elle n'avait pas encore trouvé le moment de se faire ôter ses papillottes par sa femme de chambre.

— Je vous regnois en ami, ajouta-t-elle avec un sourire bienveillant ; puis elle regretta beaucoup que le duc, son mari, fut absent (l'empereur l'avait chargé d'une mission) parce qu'elle aurait été charmée de me présenter à lui. Je l'écoutais avec ravissement ; mais malgré le respect que son titre et sa position dans le monde devaient naturellement m'imposer, je l'interrompis tout à coup au milieu d'une phrase par un éclat de rire inextinguible qui dut lui paraître fort inconvenant. Je repris de lire distinctement sur une de ses papillottes ma signature et sur l'autre ces mots : *Monsieur... de votre excellence...* Plus de doute ! ma supplique avait été employée en papillottes.

des insultes pour eux mêmes, qui, comme médiateurs, sont les amis de ce magistrat ; ils reçoivent, cependant, la note insultante du 18 octobre, dans laquelle Rivera et ses amis sont traités par Rosas dans des termes qui figureraient dignement dans des conversations de cabaret !

Arrive, quelque temps après, la désastreuse bataille de l'Arroyo-Cranle. Le danger que courait Montevideo était évident ; le devoir officiel des deux agents l'emporta sur leurs sympathies, et ils passèrent la fameuse note du 16 décembre, annonçant à Rosas que les gouvernements français et anglais voulaient la fin de la guerre, et exigeaient que les hostilités cessassent immédiatement et que les troupes rentrassent dans leurs territoires respectifs. A ces deux réquisitions, Rosas répondit en passant l'Uruguay et en marchant sur Montevideo. Les auteurs de la note se turent. Bien loin d'opposer, dès ce moment, le moindre obstacle aux opérations du dictateur, ils se parlèrent bien dans leurs actes, soit officieux, soit publics, de les traverser le moins du monde ; et cela sous le prétexte d'une neutralité impossible, déshonorante, et évidemment contraire à l'intervention du 16 décembre.

(La suite au prochain numéro).

HOPITAL FRANÇAIS:

L'état des blessés est complètement satisfaisant.

Extraits du Nacional.

Le *Patriote Français* n'a pas été bien informé en annonçant que M. le ministre de la guerre a donné à la veuve Dormoy 200 têtes de bétail de ses biens particuliers. M. le ministre de la guerre n'a d'autre bien que son épée et sa probité. Certes, il lui serait très agréable de donner une récompense personnelle à la veuve et aux orphelins d'un brave mort pour la liberté ; mais il n'a pas la possibilité de le faire. Les 200 têtes de bétail qu'il a destinées à la veuve Dormoy, sont parties de 4000 têtes provenant d'une souscription faite entre les propriétaires de Mercedes pour récompenser de guerre, et que M. le ministre de la guerre a assignées extraordinairement aux veuves et aux orphelins des légions étrangères.

— ARMÉE NATIONALE — DIVISION ESTIVAO.

Barra de Santa-Lucia, 4 juin 1842.

Dès que j'eus reçu la lettre confidentielle de

tinguible qui dut lui paraître fort inconvenant. Je repris de lire distinctement sur une de ses papillottes ma signature et sur l'autre ces mots : *Monsieur... de votre excellence...* Plus de doute ! ma supplique avait été employée en papillottes.

Il me fallut cependant expliquer cet excès de goût ; je le fis avec franchise. Eu-lalie rougit un peu, mais comme elle avait de l'esprit elle en rit avec moi. Ses papillottes lui rappelaient ainsi que la veille je lui avais remis un placet à la sortie du spectacle de la cour. J'aurais longtemps cherché une transition pour l'en faire souvenir si en arrivant j'eusse été assez malheureux pour la trouver coiffée.

Il est une chose surtout que je ne trouvais ni l'occasion ni la volonté de lui rappeler, c'est l'ancienne amitié qui m'unissait à son premier mari. De son côté, Eu-lalie ne me parla pas plus de Saint-Laurent que s'il n'eût jamais existé !

Bref, huit jours ne s'étaient point écoulés après cette visite que j'avais obtenu du ministre, je ne sais comment, l'emploi que je désirais.

A cet endroit de son récit, mon ancien camarade fit une pose et m'offrit un porte-cigars.

E. Marco de Saint-Hilaire.

(Siclé.)

(La suite au prochain numéro).

V. E., en date du 1er du courant, je fis passer à la Barra de Santa Lucia (rive gauche), une compagnie de tirailleurs qui rencontra, pour suivre l'ennemi, et lui fit sept prisonniers, dont quatre seront remis à la disposition de V. E. par le capitaine don Jorgo Cardani. Les trois autres, qui étaient Orientaux, ont été fusillés par derrière à la tête de ma division, conformément aux ordres du gouvernement qui a prescrit cette juste punition des traîtres.

Les ennemis postés de l'autre côté de Santa Lucia ont été si lâches, que, voyant les leurs poursuivis, ils n'ont pas osé envoyer à la découverte de la force qui les harcelait.

Par mon ordre, la compagnie, qui se trouve de l'autre côté du Santa-Lucia, repasse aujourd'hui la rivière, en ombrageant, parmi les vœux qu'elle a pris, ceux qui sont propres au service.

Dieu garde V. E. nombre d'années.

JACINTO ESTIVAO.

A. S. E. M. le ministre de la guerre et de la marine, D. Melchor Pacheco y Obes.

AUX VOLTIGEURS, 10. COMPAGNIE, 10. BATAILLON.

Je remercie mes camarades de l'intérêt qu'ils m'ont témoigné. Je suis persuadé qu'ils béneront dignement à leur nouveaux chefs, et qu'ils voudront bien me conserver leur bon souvenir. Ma blessure est aujourd'hui peu de chose, grace aux soins dont je suis entouré.

Quoi qu'il arrive, j'appartiens de cœur à mes braves camarades.

POYSSEINJEAN.

Hopital Français, 6 juin 1843.

Hier, trois bataillons de la Légion Française ont fait l'exercice à feu, derrière les murs du cimetière, du côté de la mer.

AVIS IMPORTANT.

Une personne de confiance nous assure qu'un navire, chargé de bétail pour Buenos-Ayres, ferait une superbe spéculation.

AVIS de la Salle de Commerce.

Le directeur de la Salle de Commerce fait savoir au public que les packets entre Montevideo et Buenos-Ayres, ayant perdu ladite qualité, et se trouvant désormais considérés comme navires marchands, les signaux de sortie ne se feront plus comme auparavant, mais seulement sur l'ardoise, et lorsqu'ils se feront aviser, ils mettront, comme navires marchands, les pavillons de leur nation. Le packet anglais sera le seul qui sera signalé comme auparavant.

Les lettres de non-souscripteurs ne seront admises, pour le départ, qu'avec un paiement de 6 vitins pour chacune.

Le Directeur,
J. ROSQUELLAR.

FRANCE.

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRÉSIDENCE DE M. SAUZET.

Séance du 2 mars.

(Suite.)

M. le ministre des affaires étrangères. — Mais d'où venez-vous donc ! (Rire général.) Mais cela s'est fait de tout temps ! (Nouvelles rumeurs.) De tout temps il y a eu des moments où il a fallu accepter la temporisation devant certains faits qu'on ne peut pas écarter de son chemin comme un caillou que vous rencontrez sur le boulevard. (M. le ministre regarde la gauche et fait un geste brusque.)

Quand nous sommes arrivés aux affaires nous avons trouvé une situation de ce genre. Nous avons trouvé le parti français vaincu en Espagne. Que fallait-il faire ? Il fallait lever une armée et intervenir en Espagne pour remettre le pouvoir aux mains du parti français... Ah ! vous relevez la question de l'intervention en Espagne (M. Guizot se tourne vers M. de Lamartine et lui dit en appuyant sur chaque mot). Nous avons discuté cette question avec l'honorable M. Thiers dont la pensée et la politique, j'ose le dire, ne manquent pas de hardiesse (Rires et dénégations ironiques à l'extrémité droite et à plusieurs bancs de gauche.—M. Guizot, continue au milieu du bruit) et sont pourtant plus réfléchies et plus expérimentées que les vôtres. (Vives interruptions.—Des interpellations bruyantes sont adressées à M. le ministre des affaires étrangères.—M. de Lamartine s'agit M. Thiers reste immobile à son banc). Messieurs, s'écrie l'orateur, je pense ce que je dis !

Plusieurs voix.—Bien ! bien !
M. le ministre des affaires étrangères.—Nous avons discuté cette question avec l'honorable M. Thiers. Je n'étais pas d'avis de l'intervention. Il l'a soutenue. Que se proposait l'intervention ? De détruire la contre-révolution en Espagne, de chasser don Carlos. Nous avons pensé, nous, que l'intervention n'était pas nécessaire ; qu'on pouvait, en livrant l'Espagne à ses propres forces, en lui accordant un appui purement moral mais efficace, l'aider à rétablir ses affaires. Nous croyions qu'il y avait plus de respect pour l'indépendance d'un peuple ami, plus de prudence à ne pas se mettre aux prises avec les difficultés qui ont surgi depuis Louis XIV. Nous pensions que le résultat pouvait être atteint. Il l'a été. Don Carlos a été chassé.

Vous parlez de l'influence exclusive de l'Angleterre ; vous dites que les troupes anglaises ont été envoyées en Espagne. Avez-vous donc oublié que la légion étrangère, que nous avons formée, y a été aussi ? Cette légion était matériellement plus forte que la légion britannique. Le fait que vous alléguiez est donc faux !... matériellement faux.

Voilà pourquoi nous n'avons pas voulu de l'intervention en 1832 ; par la même raison, nous n'en avons pas voulu en 1840. Comment ! en 1840, nous serions entrés en Espagne pour conserver le pouvoir à tel ou tel cabinet, à tel ou tel parti ! même à tel nom propre de régent ? Personne ne rend plus hommage que moi à la princesse qui a gouverné l'Espagne ; je suis heureux de trouver cette occasion de le proclamer... Ah ! ah ! — Chuchottements.—Rumeurs diverses). Elle a rendu à l'Espagne d'immenses services ; elle a gouverné l'Espagne avec douceur et modération au milieu de temps bien difficiles : elle a commencé en Espagne la liberté politique. C'est sous son règne... (se reprenant) sous son gouvernement que la liberté a été inaugurée. Elle a déployé, dans une situation bien étrange, bien difficile, autant de courage que de modération. C'est la nièce de notre roi ; elle est du sang français. Eh bien ! avec tout cela nous n'avons pas cru qu'il fut du devoir, du droit de la France d'intervenir en Espagne, de lancer une armée pour remettre cette princesse en possession de la régence, et le parti français en possession du pouvoir. Agitation.)

Nous avons le plus profond respect pour l'indépendance des peuples et pour le développement de leur liberté intérieure. Nous croyons qu'il est du devoir du gouvernement de n'employer la force que pour mettre la France à l'abri des dangers qui la menacent elle-même. Nous croyons qu'il ne devrait intervenir en Espagne qu'autant que le trône espagnol serait menacé. (Agitations.)

Ce que vous demandez aujourd'hui, l'avez-vous toujours pensé ? Vous demandez l'emploi de la force ? La force, c'est l'armée ! L'armée, c'est la guerre ! (Oh ! oh ! toujours !) Il n'y a plus moyen d'échapper... (Au centre : Non ! non ! — Interruptions ironiques à gauche.) Vous nous demandez d'employer la force. Pourquoi ! Pour empêcher le pouvoir militaire, la dictature de s'établir en Espagne. Je répéterai ici ce que j'ai dit à une autre tribune : personne n'a le droit de parler d'usurpation en désignant le régent d'Espagne ; personne n'a le droit de dire qu'il a le dessein de renverser sa souveraineté ; quel acte d'usurpation a-t-il fait ? personne n'a le droit d'accuser le régent. (Mouvements en divers sens.)

Il y a telle question où les intérêts de la France nous paraissent tellement engagés, que la France pourrait, devrait intervenir pour les faire respecter. Si la monarchie était renversée... (Oh ! oh !) Si la reine était dépossédée... (Nouvelles exclamations). Si on testait

de livrer l'Espagne à une influence contraire à la nôtre. (Exclamations plus vives à gauche.)

(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES DIVERSES

—Le Siècle annonce aujourd'hui qu'une proposition préparée dans les réunions de la gauche constitutionnelle ne tardera pas à être soumise à l'examen des bureaux. Elle a pour objet : 1.° la restitution au jury de la connaissance des prétendus attentats créés par les lois de septembre 1835 ; 2.° la restitution au jury de la connaissance des délits d'association et de plusieurs délits politiques prévus par ces mêmes lois ; 3.° l'interdiction pour les fonctionnaires de saisir les tribunaux civils de leurs plaintes en diffamation, et la défense aux cours et tribunaux d'adjuger des dommages et intérêts en matière de presse contre le prévenu ou l'accusé acquitté par le jury.

Cette proposition, comme on le voit, a pour objet de faire disparaître quelques-uns des inconvénients créés par les lois de septembre, et la gauche constitutionnelle a sans doute droit à nos remerciements pour les efforts qu'elle veut bien faire dans ce but. Nous croyons, toutefois, qu'elle ne remplit son devoir qu'à moitié, et qu'elle serait plus logique et plus conséquente avec ses antécédents de 1835, si, au lieu de demander seulement la suppression de quelques-unes des dispositions des lois de septembre, elle sollicitait l'abrogation complète de ces lois elles-mêmes.

Les lois de septembre n'ont jamais pu être considérées, même par la plupart de quelques-uns de ceux qui les ont votées, que comme des lois de circonstance qui ne devaient pas survivre aux nécessités qui les avaient fait naître ; créées en vue d'une situation, elles devaient cesser d'être aussitôt que cette situation elle-même n'existerait plus ; et certes personne n'oserait soutenir aujourd'hui que les faits qui, dans l'ordre politique, ont pu, aux yeux de certains esprits, légitimer la violation de la charte, personne, d'ailleurs, n'oserait soutenir que ces faits existent encore et justifient le maintien d'une législation qui rien, de reste, n'a jamais pu faire admettre par les hommes qui ont voulu rester sincèrement dans les termes de la constitution. Les lois d'exception ne doivent durer qu'autant que durent les événements qui les ont provoquées, et depuis longtemps le pouvoir n'a plus à s'inquiéter d'attentats du genre de ceux dont il s'est prévalus en 1835, pour obtenir des lois si contraires à l'esprit de nos institutions.

Il serait donc rationnel de demander l'abrogation des lois de septembre, lois conçues dans un moment de peur et de colère, et qui ont constitué, au profit du pouvoir, une sorte de dictature légale qui n'est guère plus légitime que cette dictature qui s'appuie sur la force et sur le despotisme. C'est assurément ce que fera l'opposition, si elle interprète la question d'une manière plus large ; mais ici encore, comme toujours, depuis quelques années, l'opposition craint qu'en rapportant ses exigences, elle aura plus de chances de les faire accepter ; elle agit en vue de la chambre bien plutôt qu'en vue du pays ; elle est persuadée qu'en demandant peu, elle obtiendra quelque chose.

(Journal du Havre.)

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Leroux, rue Sarandi, autrefois San Carlos, 124.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Les succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on pourra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Un jeune enfant de trois ans a été perdu aujourd'hui, 6 juin, à quatre heures du soir, aux environs du Fort. Les personnes qui l'ont trouvé sont priées de le ramener à l'état-major français. On promet une récompense honorable.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 6 et 5 juin.

- Bavonne trois mats sarda Hércule, consigné à Rositto avec 428 passagers.
- Maldonado barque anglaise Arrabelle, avec 100 animaux.
- Maldonado polacre sarda Siempre lo mismo, avec 80 animaux.
- Maldonado-brick goelette Providence, avec 70 animaux.

En vue.

Une goelette Anglaise, une goelette Sarde, un trois mats Portugais venant d'oporto.

AVISO.

Las personas que tengan relaciones de negociacion, con mi ex-dependiente D. Pedro Tilhet, se servirán presentarse el día lunes 13 del corriente en casa de D. Juan Laphin; de las 11 a las 2 de la tarde.

Les personnes qui auraient eu quelques relations d'affaires avec mon ex-commis, M. Pierre Tilhet, sont priées de se présenter lundi 13 du courant chez M. Laphin, de onze heures à deux de l'après-midi.

Le chef politique et de police du département, d'accord avec l'autorité supérieure, ordonne:

Art. 1er. Trois jours après la date de présent édit, tous les possesseurs, à quelque titre que ce soit, des articles suivants:

Armes tranchantes, ou armes à feu, balles de plomb ou fer, plomb en barre ou de toute autre classe, plomb de chasse et pierres à fusil; haches, pics ou pioches, et peles,

Préenteront à la police une liste écrite et signée de ce qu'ils ont en leur pouvoir, quelle que soit le nombre et la qualité.

Art. 2. La note indiquée par l'article antérieur sera présentée en double, et une d'elles sera rendue aux intéressés au même instant, après avoir été signée et scellée par la police, lequel de leur se vira de preuve d'avoir rempli cette disposition.

Art. 3. Le fait de ne pas manifester les articles désignés ci-dessus, ou de le faire frauduleusement, sera considéré et traité comme un acte d'hostilité ouverte contre la république.

Art. 4. Celui qui, par quelque circonstance que ce soit, aurait des armes de l'Etat, Les présentera dans le même délai au département de la police.

Art. 5. Le fait de trouver des armes de cette classe dans les habitations, suffira pour que celui qui l'écoupe soit sujet aux peines établies contre les actes d'hostilité envers la république, s'il ne justifie à l'instant même qu'il les tient pour le service public, avec autorisation de l'autorité compétente.

Art. 6. Que le présent soit publié par édit et dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, 29 mai 1843.

ANDRÉS LAMAS.

HOPITAL FRANCAIS.

L'hôpital a besoin d'une compagnie de quarant hommes d'ambulance. ils auront exactement les mêmes droits que les légionnaires, à dater de leur engagement. Les Français qui voudraient en faire partie n'ont

qu'à se présenter à l'hôpital, rue de Sarandi près le marché où le directeur leur fera connaître les conditions.

AVIS.

Les personnes qui ont confectionné des effets pour les chasseurs basques, et dont le paiement ne serait pas effectué, sont priées de présenter leurs bons chez M. Oyenard, dans les 48 heures à partir du premier juin 1843.

Le sieur Lamont, armurier, fait savoir aux Volontaires de la légion qu'ils trouveront chez lui des couteaux-abres de sa confection, disposés à propos et à un prix modéré. Rue du 25 Mai, n°

AVIS.

Maison Honoré Gueparin, platero, rue del Rincon, on achete or vie ux, argent et cuivre.

AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français, THIEBAUT.

AVIS DIVERS.

Nous avons déjà eu l'honneur de prévenir le public de l'infidèle conduite du nommé Etienne Lacasse, natif d'Oloron (Basses-Pyrénées), employé de notre maison, que nous avons mis à la disposition de la police pour cause de vol; et où il attendait instruction de son procès, nous avons même annoncé que, n'ayant pu obtenir de lui avec complaisance de ses fautes, les personnes qui auraient eu quelques relations d'affaires avec lui en dehors de notre maison, étaient priées de nous en donner connaissance, étant à la recherche de plusieurs objets importants qui ont été volés par lui et qu'il aurait pu vendre.

Ce jeune homme s'est échappé des mains de la justice qui est à sa recherche, c'est pourquoi, et avec son autorisation, nous réitérons aux personnes qui pourraient le connaître, notre invitation de nous donner avis des relations qu'ils auraient pu avoir avec lui et à le faire arrêter en quel lieu où il se trouve.

Une récompense sera remise à la personne qui pourra indiquer la retraite de cet individu.

Montevideo, le 25 mai 1843.

P. S. Les personnes qui auraient quelques éclaircissements à donner sur ledit Etienne Lacasse pourraient s'adresser à la Tienda de la Villa de Paris, rue Zavala.

Pohier et Letourneau.

On demande une servante basque Française pour la cuisine, et le soin de ménage. Lon est susceptible à une bonne conduite et à la confiance. S'adresser rue del Cerrito.

AVIS.

Les Dames Françaises, qui se sont occupées de la souscription pour l'Hôpital, désireraient que, pour

diminuer les fatigues auxquelles elles se sont généralement soumises, une souscription à domicile fut ouverte chez l'une d'elles.

C'est pour ce motif qu'une souscription est ouverte chez Mme. Vignuzzi, rue Rincon.

AVIS.

On désire trouver un français qui voudrait se charger de perfectionner deux enfants un de 13 ans et l'autre de 10 dans l'écriture et arithmétique. S'adresser rue del Cerrito, ou rue Ituzingó, celui qui le fera n'a qu'à se présenter pour y faire les conditions.

AMA DE LECHE.

Una Italiana desea un niño para criar, la persona que la necesite para dicha ocupacion ocuira al Cuartel de los Italianos, calle de la Buena-Vista, ó en casa del Sr. Doneta en donde darán razon.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

AUX VOLONTAIRES FRANCAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alizard, à se faire inscrire hors du marché, maison Esteves, près du Café de Uruguay.

HOPITAL FRANCAIS.

On s'inscrit pour l'hôpital français chez M. Vignuzzi, rue del Rincon.

AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé:

INSTRUCTIONS D'INFANTERIE,

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extraite de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne.

Il se vend à ladite imprimerie, et chez Domecch ou chez Varela, place de la Constitucion.

AVIS.

Une souscription pour l'hôpital français, est ouverte chez M. le président de la commission de santé, rue Colón (ancien consulat),

AVIS IMPORTANT:

On demande des ouvriers, maçons et manoeuvres pour l'hôpital Français. S'adresser maison neuve de D. Juan Maria Perez, à côté du marché. On désire qu'ils fassent partie des Volontaires Français. Ils seront exemptés de service, et leur ouvrage leur sera payé.

VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de MM. Ribaud et Démot, situé rue de la Fédération (Plaza), à 2 1/2 cuadras de la place de la Victoire.

S'adresser à M. Couturier au magasin de meubles rue de Treinta y tres en face du café de Comercio. On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

Le Gérant Jh. REYNARD.

Impimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNARD.